

Publié le 14/12/2023



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU COTENTIN

Délibération n° DEL2023_164

OBJET : Convention d'objectifs avec l'association CLIC Cotentin - Avenant 2023

Exposé

Le Conseil communautaire, par délibération en date du 29 juin 2021, a autorisé la signature d'une convention d'objectifs et de moyens, pour la période 2021-2023, avec l'association CLIC du Cotentin qui a pour objet de formaliser le partenariat entre les deux entités.

Il a été convenu dans ce cadre que des avenants annuels à la convention viennent préciser le programme d'actions et le financement prévisionnel de chaque pôle.

Ainsi, l'association s'engage pour 2023 à :

- Développer la prévention et la promotion de la santé à destination des personnes âgées,
- Déployer la lutte contre l'isolement,
- Mettre en œuvre une étude sur l'accompagnement au transport des personnes âgées,
- Contribuer aux travaux de l'Agglomération en matière d'inclusion, de prévention et de promotion de la santé,
- Siéger dans toutes les différentes instances, à savoir la Commission intercommunale d'accessibilité et le Conseil local de santé.

Le projet d'avenant, joint en annexe, pour le pôle CLIC fixe la subvention à 77 680 €.

Délibération

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n°2017_246 du 7 décembre 2017 sur la prise de la compétence facultative « soutien aux personnes âgées à partir d'actions de coordinations et d'animations menées à l'échelle intercommunale »,

Vu la délibération n°DEL2021_085 du 29 juin 2021 autorisant la signature de la Convention d'objectifs avec l'association CLIC Cotentin,

Le conseil communautaire a délibéré (Pour : 171 - Contre : 0 - Abstentions : 7- Monsieur Jean-François LAMOTTE ne prend pas part au vote) pour :

- **Dire** que les crédits sont inscrits au budget principal, compte 6574, LdC 60362,

- **Autoriser** le Président ou son délégataire à signer l'avenant 2023 ainsi que toute pièce nécessaire à l'exécution de la présente délibération.
- **Dire** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du tribunal administratif de Caen (par voie postale au 3 rue Arthur Leduc 14000 Caen ou par voie dématérialisée via l'application « Télérecours citoyens » sur le site www.telerecours.fr) dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au représentant de l'Etat et de l'accomplissement des formalités de publicité requises.

LE PRESIDENT,

LE SECRETAIRE DE SEANCE,

David MARGUERITTE

Hubert LEMONNIER

Annexe(s) :

CLIC_Avenant_Annexe

7 DECEMBRE 2023

Date d'envoi de la convocation : le 24/11/2023

Nombre de membres : 192

Nombre de présents : 162

Nombre de votants : 177

A l'ouverture de la séance

Secrétaire de séance : Hubert LEMONNIER

L'an deux mille vingt trois, le jeudi 7 décembre, le Conseil de la Communauté d'Agglomération du Cotentin, dûment convoqué, s'est réuni au complexe sportif Marcel Lechanoine à Valognes à 18h00 sous la présidence de David MARGUERITTE,

Etaient présents :

AMBROIS Anne, AMIOT André, AMIOT Florence, AMIOT Guy, AMIOT Sylvie, ANNE Philippe, ANTOINE Joanna, ARRIVÉ Benoît (A partir de 19h08), ASSELINE Etienne, ASSELINE Yves, BARBÉ Stéphane, BAUDRY Jean-Marc, BELLIOU DELACOUR Nicole, BERHAULT Bernard, BERNARD Christian (Jusqu'à 20h00), BERTEAUX Jean-Pierre, BIHEL Catherine, BLESTEL Gérard, BOTTA Francis, BOUSSELMAME Nouredine, BRANTHOMME Nicole, BRIENS Eric, BRISSET Franck, BROQUAIRE Guy, BUHOT Sophie, BURNOUF Elisabeth, CAILLOT Annick, CAPELLE Jacques, CASTELEIN Christèle, CATHERINE Arnaud, CAUVIN Jean-Louis, COQUELIN Jacques, COUPÉ Stéphanie, CRESPIEN Francis, CROIZER Alain, D'AIGREMONT Jean-Marie, DE BOURSETTY Olivier, DENIS Daniel, DESTRES Henri, DIGARD Antoine, DOREY Jean-Marie, DOUCET Gilbert, DUBOIS Ghislain, DUBOST Nathalie, DUCHEMIN Maurice, DUCOURET Chantal, DUVAL Karine, FAGNEN Sébastien, FIDELIN Benoît, FONTAINE Hervé, FRANCOIS Yves, GANCEL Daniel, GASNIER Philippe, GENTILE Catherine, GERVAISE Thierry, MESNIL Thérèse suppléante de GILLES Geneviève, LECOUFFLET Alain suppléant de GODAN Dominique, GOSELIN Bernard, GOURDIN Sédrick, GROULT André, GRUNEWALD Martine, GUILBERT Joël, GUILLEMETTE Nathalie, HAMEL Estelle, HARDY René, HAYÉ Laurent (A partir de 19h18), HEBERT Dominique, HELAOUET Georges, HERVY Isabelle, HERY Sophie, HOULLEGATTE Valérie, HULIN Bertrand, HUREL Karine, HURLOT Juliette, JEANNE Dominique (A partir de 18h53), JOUANNEAULT Tony, JOZEAU-MARIGNE Muriel, LAFOSSE Michel, LAINÉ Sylvie, LAMORT Philippe, LAMOTTE Jean-François, LANGLOIS Hubert, LE BLOND Auguste, LE DANOIS Francis, LE GUILLOU Alexandrina, LE PETIT Philippe, LE POITTEVIN Lydie, LEBRETON Robert, LECHATREUX Jean-René, LECOQ Jacques, LECOURT Marc, LEFAUCONNIER François, LEFAUCONNIER Jean, LEFER Denis, LEFEVRE Hubert, LEFRANC Bertrand, LEGOUET David, BERNARD Julie suppléante de LEGOUPIL Jean-Claude, LEJAMTEL Ralph (A partir de 19h08), LEJEUNE Pierre-François, LELONG Gilles, LELOUEY Dominique, LEMENUEL Dominique, LEMOIGNE Jean-Paul, LEMOIGNE Sophie, LEMONNIER Hubert, LEMONNIER Thierry, LEONARD Christine, LEPETIT Gilbert, LEPLEY Bruno, LEPOITTEVIN Gilbert, LEPOITTEVIN Sonia, LEQUERTIER Colette, LEQUILBEC Frédéric, LERENDU Patrick, TRAVERS Johany suppléant de LEROSSIGNOL Françoise, LEROUX Patrice, LESEIGNEUR Jacques, LEVAVASSEUR Jocelyne, MABIRE Caroline, RIMBEAU Pierre suppléant de MADELEINE Anne, MAHIER Manuela, MARGUERIE Jacques, MARGUERITTE Camille, MARGUERITTE David, MARIE Jacky, MARTIN Patrice, MARTIN Serge, MARTIN-MORVAN Véronique, MAUGER Michel (Jusqu'à 20h00), MAUQUEST Jean-Pierre, MEDERNACH Françoise, MIGNOT Henri, MORIN Daniel, MOUCHEL Evelyne, MOUCHEL Jacky, MOUCHEL Jean-Marie, OLIVIER Stéphane, PARENT Gérard, PECORARO Yvonne, PELLERIN Jean-Luc,

PERRIER Didier, PIC Anna (Jusqu'à 19h44), PLAINEAU Nadège, POISSON Nicolas, PROVAUX Loïc, ROCQUES Jean-Marie, RODRIGUEZ Fabrice, RONSIER Chantal, ROUELLÉ Maurice, ROUSSEAU François, SAGET Eddy, SANSON Odile, SCHMITT Gilles, SIMONIN Philippe, SOINARD Philippe, SOLIER Luc, TAVARD Agnès (A partir de 18h37), THOMINET Odile, TOLLEMER Jean-Pierre, VANSTEELANT Gérard, VARENNE Valérie, VASSAL Emmanuel, VASSELIN Jean-Paul, VILLETTE Gilbert, VIVIER Nicolas.

Ont donné procurations

ARRIVE Benoît à HEBERT Dominique (Jusqu'à 19h08), BERNARD Christian à LE POITTEVIN Lydie (A partir de 20h00), BRANTONNE Pascal à PECORARO Yvonne, FAUDEMÉR Christian à LEMENUÉL Dominique, FRANCOISE Bruno à BROQUAIRE Guy, HEBERT Karine à HERY Sophie, LE CLECH Philippe à GERVAISE Thierry, LEFAIX-VERON Odile à LEJEUNE Pierre-François, LEJAMTEL Ralph à HULIN Bertrand (Jusqu'à 19h08), LETERRIER Richard à LE GUILLOU Alexandrina, MABIRE Edouard à ROUSSEAU François, MAGHE Jean-Michel à LEFEVRE Hubert, MAUGER Michel à ROCQUES Jean-Marie (A partir de 20h00), PIC Anna à DUVAL Karine (A partir de 19h44), PIQUOT Jean-Louis à VILLETTE Gilbert, SOURISSE Claudine à LEPOITTEVIN Gilbert, TARIN Sandrine à SAGET Eddy, TAVARD Agnès à AMBROIS Anne (Jusqu'à 18h37)

Absents/Excusés :

BALDACCI Nathalie, BROQUET Patrick, COLLAS Hubert, FALAIZE Marie-Hélène, GIOT Gilbert, HAMON Myriam, HAMON-BARBÉ Françoise, LECHEVALIER Isabelle, PERROTTE Thomas, RENARD Jean-Marie, SIMON François, VIGER Jacques, VIVIER Sylvain

Avenant n°3

Association CLIC Cotentin

Pôle missions CLIC et Administratif Année 2023

Entre

La Communauté d'agglomération le Cotentin, représentée par son Président
Monsieur David MARGUERITTE,

D'une part,

L'association CLIC Cotentin, représentée par son Président
Monsieur Bernard LEBARON,

D'autre part,

Préambule

Les missions du CLIC Cotentin sont organisées en deux pôles :

- 1 pôle sur les missions CLIC et Administratif,
- 1 pôle L'Espace Ressources en faveur des Aidants à domicile (ERAD).

La convention liant l'Agglomération du Cotentin et l'association CLIC Cotentin a pour objet de formaliser le partenariat pour développer les missions des différents pôles de l'association sur le territoire communautaire sur les missions CLIC et Administratif.

ARTICLE 1 : Programme d'actions

L'association s'engage à mener les actions suivantes sur l'année 2023 pour les missions décrites:

- Développer la prévention et la promotion de la santé à destination des personnes âgées,
- Déployer la lutte contre l'isolement,
- Mettre en œuvre une étude sur l'accompagnement au transport des personnes âgées,
- Contribuer aux travaux de l'Agglomération en matière d'inclusion, de prévention et de promotion de la santé,
- Siéger dans toutes les différentes instances, à savoir la Commission intercommunale d'accessibilité et le Conseil local de santé.

ARTICLE 2 : Engagement financier de la Communauté d'agglomération

La Communauté d'agglomération s'engage à verser une subvention à hauteur de 77 680 € pour l'année 2023 au titre des actions développées précédemment et au regard du budget prévisionnel ci-après.



CLIC du Cotentin : Budget Prévisionnel 2023

DEPENSES		RECETTES	
60 – Achats	87 814	70 – Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services	0
Prestations de service (prestataires)	81 623	Marchandises	0
Achats de matières et fournitures	2 512		
Achats marchandises	3 679		
61 - Services extérieurs	20 536	75 - Subventions d'exploitation	298 066
Locations bureau	6 814	Fonctionnement	208 103
Locations photocopieuse	1 887	Conseil départemental CLIC	75 000
Location 2 véhicules	5 997	Conférence des financeurs - ERAD	42 000
Entretien et réparations maintenance (logiciel)	3 111	Agglomération Le Cotentin - CLIC	77 680
Assurances (RC association - véhicule)	2 301	Agglomération Le Cotentin - ERAD	
Divers (Documentation – séminaire - formation)	306	MSA CLIC	6 000
62 - Autres services extérieurs	27 026	Crédit mutuel	7 423
Rémunérations intermédiaires et honoraires	4 049	Actions	89 963
Publicité, publications	4 000	Conférence des financeurs - Actions	78 161
Déplacements, missions, réceptions	15 272	MSA ERAD	4 500
Frais postaux et de télécommunication	3 500	CPAM	4 725
Services bancaires	103	Crédit mutuel	2 577
Divers	102	CARSAT - Actions	
63 - Impôts et taxes	2 550	Dont cotisations, dons manuels ou legs	
Autres impôts et taxes OPCA	2 550		
64- Charges de personnel	154 719	76 - Produits financiers	189
Salaires avec charges	154 382	Intérêts parts sociales	189
Médecine du travail	337	77 – Produits exceptionnels	
65 – Autres charges de gestion courante		78 - Reprises sur amortissements et provisions	
66 – Charges financières			
67 – Charges exceptionnelles			
68- Dotations aux amortissements	5 610		
TOTAL DES DEPENSES	298 255	TOTAL DES RECETTES	298 255
86 – Emploi des contributions volontaires en nature		87 – Contributions volontaires en nature	
Personnels bénévoles	18 000	Bénévolat	18 000
Mise à disposition gratuite de biens et prestations	24 000	Prestations en nature	24 000
Mise à disposition conseillère technique Cherbourg en Cotentin	20 000	Mise à disposition conseillère technique Cherbourg en Cotentin	20 000
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	360 255	TOTAL GENERAL DES RECETTES	360 255

ARTICLE 3 : Compétence juridique

En cas de litige portant sur l'interprétation ou l'application du présent avenant, les parties conviennent de s'en remettre à l'appréciation du tribunal administratif de Caen.

Fait à Valognes le

Le Président
de la Communauté d'agglomération
Le Cotentin,

Le Président
de l'association CLIC Cotentin

DAVID MARGUERITTE

Bernard LEBARON